

01.12.2021 - 12:12 Uhr

GastroSuisse reconnaît un renforcement mesuré

Zurich (ots) -

Plus tôt que prévu, le Conseil fédéral a annoncé hier de nouveaux durcissements et les a mis en consultation. Lors de la conférence des présidents de GastroSuisse qui s'est tenue aujourd'hui à Lausanne, la fédération a pris position à ce sujet. GastroSuisse salue le fait que le Conseil fédéral veuille maintenir la vie publique. Il ne doit pas y avoir de nouvelles mesures limitant la capacité d'accueil dans l'hôtellerie-restauration. Sinon, l'existence de nombreux établissements sera à nouveau menacée.

Les présidents des 26 associations cantonales de GastroSuisse ont discuté aujourd'hui à Lausanne, à l'occasion de leur conférence ordinaire des présidents, des mesures annoncées hier par le Conseil fédéral. GastroSuisse salue le fait que le Conseil fédéral veuille éviter un confinement et maintenir la vie publique. GastroSuisse reconnaît également la volonté du Conseil fédéral de faire preuve de mesure. Les mesures de durcissement qu'il annonce assènent toutefois un coup dur à une partie de l'hôtellerie-restauration. Depuis le début de la crise, celle-ci a toujours et encore été soumise à des restrictions plus sévères que la plupart des autres branches - et ce, bien que les contaminations dans les autres branches soient au moins aussi nombreuses, voire plus nombreuses. GastroSuisse s'attend à ce que des mesures soient prises là où les contaminations sont actuellement particulièrement nombreuses.

La situation actuelle ainsi que le nouveau variant du virus et les mesures renforcées, que le Conseil fédéral a mises en consultation aujourd'hui, inquiètent la population et dissuadent encore plus de clients de s'arrêter dans un restaurant, un café ou un bar. "Les événements de groupe et les fêtes de Noël sont déjà annulés à tour de bras. De plus, les restrictions de voyage récemment introduites pour d'importants marchés touristiques sources entraînent de nombreuses annulations", explique Casimir Platzer, président de GastroSuisse. "Les chiffres d'affaires chutent", ajoute-t-il. De nombreux établissements se sentent menacés dans leur existence. "Ils craignent en outre de ne plus pouvoir payer le salaire de leurs collaborateurs", constate également Massimo Suter, vice-président de GastroSuisse. La procédure simplifiée pour le préavis de RHT doit absolument être maintenue.

L'incertitude susmentionnée des consommateurs, tout comme les nouvelles recommandations de télétravail, pénaliseraient à nouveau fortement de nombreuses entreprises de l'hôtellerie-restauration. "Nous en serions alors pratiquement au même point qu'il y a un an", déclare C. Platzer. Si le Conseil fédéral décide vendredi prochain de durcissements, il devra également octroyer de nouvelles indemnités et garantir un déroulement simplifié de la RHT. Les amortissements des crédits COVID-19 et les demandes de remboursement des cas de rigueur doivent également être stoppés. "C'est le seul moyen d'éviter que notre branche ne dépérisse", déclare M. Suter. La conférence des présidents a ensuite **adopté à l'unanimité une prise de position** commune dans laquelle d'autres exigences sont formulées à l'égard du gouvernement.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Président de GastroSuisse, Casimir Platzer
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100882104> abgerufen werden.